



GÉNÉRAL ANTOINE MARTINEZ

Candidat à la Présidence de la République

La candidature d'un ancien officier général à l'élection présidentielle peut surprendre, interpellé même car habituellement ceux à qui la France a confié son épée sont peu enclins à s'exprimer et sont d'ailleurs soumis à un devoir de réserve.

Il me semble cependant, et j'en suis convaincu, qu'elle est opportune et pleinement justifiée car la situation à laquelle sont confrontés aujourd'hui notre pays et son peuple relève d'une problématique qui dépasse largement les thèmes généralement abordés dans une telle campagne électorale puisqu'il s'agit de la mise en danger de leur propre existence et donc de leur survie.

Cette candidature me semble pleinement justifiée car l'image véhiculée par le militaire dans l'inconscient collectif dans ce contexte est celle du défenseur de la patrie, du territoire, chargé de protéger les citoyens, au prix même de sa vie, contre toutes sortes de menaces. Aujourd'hui, cette candidature est d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans une situation gravissime puisque ce sont les dirigeants eux-mêmes qui œuvrent contre la patrie, contre la nation et mettent les Français en danger.

Ma démarche effectuée hors des partis politiques est également la garantie de mon engagement totalement désintéressé au service du bien commun et de l'intérêt de l'État et de la nation.

Celui que le peuple désigne pour le guider est dépositaire d'un pouvoir non pas absolu mais délégué, un pouvoir confié pour une période, un pouvoir qui doit être orienté en permanence vers le bien commun et l'intérêt de l'État et de la Nation, c'est à dire un pouvoir exercé avec les devoirs impératifs liés à cette lourde charge. En un mot, servir.

Le président n'est que le fondé de pouvoir d'un souverain qui s'appelle le peuple.

Général Antoine Martinez

LA FRANCE D'ABORD !

➤ RENOUEAU DÉMOCRATIQUE - ASSAINISSEMENT DE LA VIE POLITIQUE	page 3
➤ RÉFORME DES INSTITUTIONS ET DE L'ORGANISATION TERRITORIALE	page 4
➤ SÉCURITE NATIONALE	page 5
➤ JUSTICE	page 6
➤ IDENTITÉ - SOUVERAINETÉ	page 7
➤ ISLAMISATION - COMMUNAUTARISME - SÉPARATISME	page 8
➤ POLITIQUE MIGRATOIRE	page 9
➤ POLITIQUE FAMILIALE	page 10
➤ ÉDUCATION - JEUNESSE	page 11
➤ CULTURE	page 12
➤ ÉCONOMIE	page 13
➤ EMPLOI	page 14
➤ FINANCES - FISCALITÉ - DÉPENSE PUBLIQUE	page 15
➤ AGRICULTURE - PÊCHE - ÉLEVAGE	page 16
➤ ÉCOLOGIE - CONSOMMATION - ALIMENTATION	page 17
➤ LUTTE CONTRE L'INEGALITÉ HOMME-FEMME - HANDICAP	page 18
➤ SANTÉ	page 19
➤ RETRAITES	page 20
➤ EUROPE	page 21
➤ INTERNATIONAL - AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES	page 22

RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

ASSAINISSEMENT DE LA VIE POLITIQUE

Il est aujourd'hui nécessaire de s'opposer à un système corrompu, soumis à l'oligarchie financière apatride qui travaille, guidée par une idéologie mondialiste et progressiste, à la disparition des nations et des identités. Il faut en finir avec ce système et limiter les carrières politiques. Il faut de l'exemplarité et de la transparence de la part des personnalités politiques. Il faut exiger un minimum d'expérience, hors administration, avant de pouvoir briguer un quelconque mandat politique. En d'autres termes : faire en sorte que les personnes qui représentent le peuple français ne soient pas déconnectées de la réalité, réalité qu'ils n'ont, pour certains, jamais expérimentée comme c'est le cas de tous les politiciens de carrière qui passent directement de l'ENA à la vie politique. Les personnes souhaitant s'engager en politique doivent le faire par vocation, par envie de servir leur pays et non par appât du gain, du pouvoir et de privilèges. Il est temps que le politique revienne aux fondamentaux de sa fonction qui doit s'exercer au profit du bien commun et de l'intérêt de l'État et de la nation, ce qui signifie que le peuple ne doit plus être ignoré car il est le premier concerné par son avenir. Il est ainsi urgent de réintroduire une dose de démocratie directe notamment par la mise en place du Référendum d'Initiative Citoyenne. Le Chef de l'État est élu au suffrage universel, mais il n'est que le fondé de pouvoir d'un souverain qui s'appelle le peuple. Pour rendre au peuple un réel pouvoir électoral, le vote obligatoire s'impose et il doit être assorti de la prise en compte du vote blanc. Le vote par correspondance, supprimé en 1975, ne sera pas réintroduit.

- Obligation d'un casier judiciaire vierge pour toute personne voulant se présenter à une charge politique
- Parcours en partie hors administration obligatoire pour pouvoir se présenter à des élections
- Retrait temporaire de la vie politique en cas de mise en examen
- Inéligibilité à vie en cas de condamnation
- Rémunération des parlementaires rattachée au temps de présence effectif au sein de l'Assemblée Nationale et du Sénat
- Contrôle et limitation stricts des dépenses des membres du gouvernement et des personnes qui leurs sont rattachées
- Paiement des collaborateurs directement par le parlement et non par le député ou le sénateur
- Réduction et contrôle stricts des frais de représentation
- Limitation des carrières politiques à une durée maximale de 15 ans pour des responsabilités nationales
- Mise en place du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)
- Mise en place du vote obligatoire
- Prise en compte du vote blanc
- Mise en place de l'anonymat des signatures pour les parrainages dans le cadre de l'élection présidentielle
- Introduction d'un quota de parrainages citoyens dans le cadre de l'élection présidentielle

RÉFORME DES INSTITUTIONS ET DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

Les institutions voulues par le général de Gaulle étaient censées garantir un pouvoir fort, mais elles ont été, après son départ, progressivement détournées par les clans et partis politiques pour leurs intérêts exclusifs. Le mille-feuilles constitué par les collectivités territoriales et locales doit impérativement être simplifié. Il convient ainsi de fusionner les conseils régionaux et départementaux. La réduction des effectifs de la fonction publique doit être envisagée sous un angle pragmatique et cohérent. Nous devons ensuite reprendre, loi par loi, décret par décret, tout ce qui a été mis en place, imposé dans certains cas, au cours des années passées et il va nous falloir abroger tout ce qui a été instauré au mépris des intérêts de la France et du peuple français.

- Suppression des communautés de communes et d'agglomérations
- Fusion des conseils régionaux et départementaux
- Réduction du nombre de parlementaires
- Abrogation de toutes les lois, ordonnances et règlements (décrets, arrêtés et circulaires) publiés depuis 1958 qui seraient en doublon, limiteraient les libertés individuelles ou dont les mesures prévues n'auraient pas eu l'effet escompté
- Reprise des concessions de service public qui sont clairement bénéficiaires et que l'État peut parfaitement assumer telle que l'exploitation des autoroutes
- Allongement de la durée du mandat présidentiel à 7 ans, non renouvelable, sauf demande citoyenne par RIC
- Remplacement partiel des hauts fonctionnaires à chaque changement de président de la République
- Mise en place d'une indemnité de fonction obligatoire pour les élus municipaux

SÉCURITE NATIONALE

Parmi les missions régaliennes de l'État, la défense de la nation, de son territoire et de ses intérêts constitue la première d'entre elles. La première des libertés est le droit à la sécurité pour chaque citoyen. L'ordre et la loi, aujourd'hui complètement bafoués, doivent être rétablis car ils sont indispensables pour recouvrer la liberté. La part du PIB consacrée à la défense du pays est passée de 3 % en 1990 à moins de 1,5 % en 2017. Les modestes efforts consentis ces dernières années et visant à atteindre 2 % du PIB en 2025 sont insuffisants. L'industrie de défense emploie plus de 200.000 personnes en France et constitue l'un des seuls excédents commerciaux de notre pays. La part du PIB à leur consacrer devra atteindre 3 % en 2025 et devra être maintenue à ce niveau. Nous sommes également menacés sur notre propre territoire par un ennemi intérieur qui utilise le terrorisme. Dans ce contexte, la Garde Nationale sera développée. S'agissant de la police, une réflexion devra être menée sur la doctrine d'emploi et sur sa formation dont le niveau devra être relevé.

- Passage à 3% de la part du PIB consacrée à la Défense d'ici 2025
- Effort sur la modernisation du matériel
- Révision à la hausse des effectifs des forces armées
- Développement du concept de la Garde Nationale
- Maintien et modernisation de la dissuasion nucléaire
- Réorientation des missions de l'armée vers son cœur de métier
- Augmentation du niveau et du temps de formation des policiers, révision de la doctrine d'emploi
- Construction d'un, voire de deux portes-avions, le premier dans les cinq ans (2027)
- Interdiction du territoire français de toute personne radicalisée à l'étranger et souhaitant revenir en France ainsi que des personnes fichées S pour islamisme

JUSTICE

Le premier des droits de l'homme c'est de vivre en sûreté, l'État étant garant de l'intégrité physique de chaque citoyen. Nous serons donc intraitables avec la délinquance et les peines prononcées devront, toutes, être systématiquement effectuées. Il n'est, en effet, pas acceptable d'appliquer les peines prononcées en fonction du nombre de places disponibles en prison. C'est pourquoi de nouvelles places de prison seront construites pour réduire le problème de la surpopulation carcérale. Par ailleurs, si la prison doit également être le lieu de la préparation à la réinsertion sociale, les prisonniers devront y travailler pour la préparer. Aujourd'hui, la Justice prétendument rendue au nom du peuple français semble avoir été confisquée par des juges - pour une partie non négligeable d'entre eux - idéologues, syndiqués et politisés. La Constitution pose en principe fondamental la séparation des pouvoirs exécutifs et législatifs ainsi que l'indépendance de l'autorité judiciaire. De nombreuses modifications doivent donc être apportées pour que la justice redevienne la justice du peuple souverain.

- Interdiction pour les magistrats d'appartenir à des syndicats ou à des partis politiques
- Attribution des postes en fonction du classement de sortie de l'École Nationale de la Magistrature
- Majorité pénale fixée à 15 ans
- Rétablissement des peines planchers en cas de récidive
- Plafonnement d'aménagement des peines réduit de 2 à 1 an
- Suppression du principe de réduction automatique des peines
- Rétablissement de la vraie perpétuité
- Déchéance de la nationalité française des bi-nationaux :
 - o des terroristes ainsi que leur famille
 - o fichés S pour islamisme
 - o délinquants, dès le 1^{er} délit et
- Expulsion systématique vers le pays d'origine :
 - o des terroristes condamnés, après exécution de leur peine
 - o des familles des terroristes condamnés
 - o des étrangers fichés S pour islamisme
 - o des délinquants étrangers, dès le 1^{er} délit
- Réouverture, loin de nos frontières, d'un bagne destiné aux terroristes afin qu'ils ne puissent pas avoir de contacts avec d'autres catégories de détenus
- Construction de nouvelles places de prison
- Rétablissement des maisons de corrections
- Suppression de toute aide sociale perçue par les délinquants et leurs familles

IDENTITÉ - SOUVERAINETÉ

L'assimilation a été le principe qui a forgé la nation française. Mais ce principe a été lâchement abandonné par les élites politiques depuis la fin des années 1970. Aujourd'hui la situation est telle qu'elle ne fonctionne plus et pour la rétablir il faut d'abord prendre le temps de régler le problème de l'immigration de peuplement qu'il faut stopper et dont il faut inverser le flux. Il est illusoire de penser qu'on pourra imposer l'assimilation à des populations qui nous sont hostiles et ce serait d'ailleurs suicidaire pour l'avenir de la nation. La France est un vieux pays européen qui a puisé sa force sur un socle fondé sur la culture gréco-romaine et la religion chrétienne. Le christianisme a donc puissamment forgé la perception et la conception que nous avons aujourd'hui de l'homme dans nos sociétés développées, celle d'un individu à part entière dont la dignité ne peut être bafouée. Il n'y a pas de culture sans racines religieuses. Pour la France ces dernières sont chrétiennes.

La laïcité désigne, quant à elle, un ensemble de principes relatifs à la place du fait religieux dans la société. Sur le plan juridique, elle est un principe constitutionnel qui sépare le pouvoir politique des organisations religieuses. La loi de la République, neutre vis-à-vis du fait religieux, garantit la liberté de culte (tant que les manifestations religieuses respectent l'ordre public), clame la liberté de conscience et assure le pluralisme des opinions religieuses. Ce principe constitutif de l'égalité républicaine est résumé par la formule « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». La laïcité ne consiste donc pas de la part des pouvoirs publics à combattre les religions, mais à empêcher leur influence dans l'exercice du pouvoir politique et administratif. Elle renvoie les idées spirituelles et philosophiques au domaine exclusif de la conscience individuelle et de la liberté d'opinion. Nonobstant, cette laïcité ne doit pas nier les racines chrétiennes de la France.

- Sortie de la laïcité punitive
- Dissolution des mouvements indigénistes

ISLAMISATION - COMMUNAUTARISME - SÉPARATISME

La France est aujourd'hui fracturée, défigurée et martyrisée par une immigration de masse incompatible avec notre culture et nos valeurs. La valeur de la vie humaine, l'égalité des droits entre l'homme et la femme, la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté de religion, le droit de s'associer librement, la séparation du religieux et du politique, sont des concepts qui sont depuis des siècles les principes qui ont fondé la société européenne. Par étapes successives, ces principes ont été traduits dans des constitutions et des lois. Ils ont modelé l'orientation des valeurs morales de la société civile et constituent l'essence même de l'identité européenne. Nous n'avons pas l'intention d'abandonner notre identité ni notre culture. La religion doit exclusivement relever du domaine du privé et n'a donc nullement sa place dans la sphère publique et encore moins politique.

- Stopper l'immigration extra-européenne de peuplement
- Suppression du regroupement familial
- Réforme du code de la nationalité : durcissement des conditions d'accès à la nationalité française, suppression du droit du sol, mise en place de tests de langue pour l'obtention de la nationalité
- Suppression de la bi-nationalité pour les extra-européens
- Instauration de la préférence nationale
- Fermeture immédiate des mosquées fréristes, salafistes, tablighs, wahhabites et turques
- Interdiction dans l'espace public de toute tenue porteuse de message religieux sauf pour les représentants des cultes
- Interdiction des prières de rue

POLITIQUE MIGRATOIRE

Sans parler de l'immigration clandestine, la France a délivré 276 576 premiers titres de séjour en 2019. Les entrées sur le territoire doivent être davantage contrôlées et les autorisations de séjour très strictement encadrées.

- Expulsion des clandestins
- Réglementation stricte de l'immigration de travail
- Application de sanctions lourdes contre les employeurs de clandestins
- Encadrement strict des autorisations de séjour
- Révision du droit d'asile pour lui rendre sa vocation première
- Suppression de toutes les aides et prestations sociales constituant un appel d'air pour l'immigration (CMU, AME et ASPA)
- Révision de la loi SRU en ce qui concerne, entre autres, la réglementation en matière de logement social

POLITIQUE FAMILIALE

La famille, qui constitue la base de la société, doit être considérée comme un pilier fondamental car elle est un vecteur essentiel d'éducation, de solidarité, de préservation et de transmission du patrimoine qu'il soit d'ordre moral, spirituel, culturel ou tout autre. Elle doit rester au cœur de notre édifice social. Il convient de revoir les conditions d'octroi des aides sociales et d'instaurer un contrôle réel et sévère de l'existence de ces conditions. Les sanctions liées à la fraude doivent avoir un caractère réel et dissuasif. Sans contrôle, pas de sanctions et sans sanctions nous nous exposons à une fraude en masse et en tout genre.

- Préférence nationale pour l'octroi des allocations familiales
- Mise en place de contrôles réels et de sanctions dissuasives concernant l'octroi des aides sociales
- Réexamen de l'octroi des aides sociales accordées en cas de faits de délinquance graves commis par un enfant à charge
- Mise en place d'une politique familiale favorisant la natalité

ÉDUCATION - JEUNESSE

Longtemps, l'école fut considérée comme le socle de la République. Aujourd'hui, elle ne satisfait plus aux exigences du marché de l'emploi pas plus qu'elle n'assure l'élévation du niveau scolaire ou l'intégration sociale du plus grand nombre. L'école devient, petit à petit, un lieu d'endoctrinement, la transmission traditionnelle des savoirs étant remplacée par des activités conformes aux valeurs dites de la République. La mise en place d'un système de « discrimination positive » pour les enfants des populations issues de l'immigration a mis fin à la méritocratie traditionnelle de l'école. La volonté de mainmise de l'État sur l'éducation privée, en particulier hors-contrat qui bafoue la liberté de l'enseignement, rend toute échappatoire extrêmement compliquée. Le résultat général est en tout point calamiteux, le niveau ne cessant de baisser, les diplômés étant dévalués, les entreprises ne trouvant pas la main d'œuvre qualifiée dont elles auraient besoin. Pour remédier à cette situation plusieurs réformes essentielles s'imposent. Parallèlement, une attention particulière sera apportée à la qualité du recrutement des enseignants de sorte que l'école française renoue avec l'apprentissage de l'amour de la patrie et qu'il ne soit plus enseigné dans nos écoles une histoire révisée incitant les jeunes français à une injuste et scandaleuse repentance.

- Suppression du Collège unique pour favoriser la multiplication des filières techniques et professionnelles permettant l'apprentissage
- Renouer avec l'excellence et l'école du mérite sans discrimination aucune
- Rehaussement du niveau universitaire en redonnant au baccalauréat un réel rôle d'épreuve sélective
- Suppression des programmes de toutes les questions liées au genre et à la sexualité
- Réintroduction des cours d'éducation civique
- Exclusion de tout enseignement religieux à l'école publique
- Garantie de la liberté d'enseignement et de la liberté de choix de l'enseignement par la mise en place d'un chèque éducation pour chaque famille française
- Réforme de la politique de recrutement et de formation des enseignants
- Revalorisation des salaires du corps enseignant

Un peu plus de 8 millions de français ont entre 15 et 25 ans. Représentant 12% de la population française, cette jeunesse est l'avenir du pays, c'est la France de demain. Nous devons la remettre au cœur du système, de nos préoccupations et prêter une oreille plus qu'attentive à ses besoins. Il faut, par ailleurs, la protéger du consumériste galopant et l'aider à se libérer de l'emprise des GAFAM. Il faut l'éduquer, l'instruire et la responsabiliser dès le plus jeune âge.

- Développement de l'apprentissage dès l'âge de 14 ans
- Réforme de la Journée Défense et Citoyenneté
- Faciliter l'accès des jeunes aux emplois saisonniers
- Augmentation du nombre de Centres d'Information et d'Orientation
- Plafonnement des loyers pour les logements étudiants
- Mise en place de bourses au mérite pour les études supérieures
- Augmentation du nombre de Brigades de Protection de la Famille (anciennes Brigades de Protection des Mineurs)
- Déploiement accéléré de Bureaux d'Aide Psychologique Universitaires (BAPU) dans toutes les universités

CULTURE

La France se distingue par une offre culturelle exceptionnelle grâce à la richesse de son patrimoine, à la diversité de sa création, à la vitalité de sa scène artistique et à l'authenticité de son art de vivre. Encore aujourd'hui, la Culture française influence le monde entier, que ce soit par sa littérature, ses philosophes ou encore par sa gastronomie ou sa haute couture. Fierté du peuple français la Culture française est l'une de nos richesses et il faut la préserver. Sérieusement mise à mal au cours des derniers mois, des mesures importantes doivent être engagées afin d'aider le secteur à se relever et que la mission fondatrice du ministère de la Culture qui est de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité devienne une réalité.

- Mise en place d'une subvention spécifique pour des voyages scolaires d'une durée d'une semaine en classes de Quatrième et de Seconde organisés à destination de sites français labellisés « Histoire de France »
- Mise en place d'un chèque « culture » pour tous les étudiants
- Gratuité d'accès pour tous aux Musées de France
- Défisicalisation sous forme de crédit d'impôt des travaux de rénovation engagés par les salles de spectacle
- Mise en place de taux préférentiels pour les prêts à destination du secteur de la culture et de l'événementiel
- Suppression des subventions automatiques et mise en place de subventions octroyées sur projet et dossier

ÉCONOMIE

Les TPE et PME sont les véritables productrices de richesse dans notre pays et constituent l'essentiel du tissu économique. Nous dirigerons les efforts vers celles-ci et les petits commerces de proximité pour faire revivre nos territoires et reconstruire le tissu social. Nous taxerons toutes les grandes multinationales étrangères, et non seulement les grands du GAFAM, comme toutes les autres entreprises françaises. Face à la mondialisation galopante et la déshumanisation qu'elle entraîne à tous les niveaux, il nous faut revenir à une économie saine et solidaire condamnant l'exploitation de l'être humain et dénonçant les conditions de travail inhumaines imposées à certains travailleurs de par le monde. Enfin, l'industrie ne représente plus qu'un peu plus de 10 % du PIB. La France est devenue le pays d'Europe le moins industrialisé. Seule l'industrie et l'agriculture portent à la fois des emplois marchands et des capacités exportatrices. Il faut réindustrialiser le pays.

- Baisse massive des charges des TPE-PME
- Simplification et facilitation de l'investissement dans les TPE-PME notamment par l'entrée au capital des salariés
- Instauration d'une taxe spécifique, à l'entrée sur le territoire, pour tous les produits fabriqués par des sociétés françaises qui ont délocalisé leur production hors de l'Union Européenne pour des raisons de coût de production et inciter ainsi ces sociétés à relocaliser leur production sur le territoire français
- Réduction à 30 jours des délais de paiement aux sociétés
- Bloquer l'entrée de produits dont la fabrication est issue de l'exploitation d'êtres humains
- Renforcement du Droit de la concurrence (lois antitrust) afin d'éviter les dérives des GAFAM
- Assujettissement obligatoire des GAFAM et autres compagnies étrangères aux taxes nationales
- Engagement d'une lutte sans merci et alourdissement des sanctions contre la fraude fiscale et sociale
- Relève du plafond du Livret A

EMPLOI

« Plus le trouble est grand, plus il faut gouverner. Sortant d'un immense tumulte, ce qui s'impose, d'abord, est de remettre le pays au travail. Mais la première condition est que les travailleurs puissent vivre. » (Général de Gaulle - Mémoires de guerre)

Nous sommes l'un des pays qui redistribue le plus au monde et nous sommes en train de développer une société d'assistés dans laquelle les valeurs travail et mérite n'ont plus aucun sens. Il convient d'encourager le travail et la reconnaissance du mérite plutôt que l'assistanat et cesser de stigmatiser ceux qui gagnent de l'argent par leur travail. Nous remettrons donc en avant la valeur travail, nous sortirons des 35 heures et réduirons les charges sociales, condition indispensable à la compétitivité.

- Réforme de Pôle Emploi
- Réforme de la formation professionnelle en vue d'une orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers porteurs
- Coupler le versement d'allocations comme la RSA à la réalisation de travaux d'intérêt général
- Développement des relations écoles/entreprises
- Sortie des 35 heures et libre négociation de la durée du travail par accords de branche et d'entreprise
- Aide à l'embauche pour les TPE-PME
- Allègement des charges sur les premières années d'un CDI signé par un jeune de moins de 25 ans
- Convocation d'une Conférence Nationale sur l'Emploi permettant de mettre en valeur les secteurs qui embauchent

FINANCES - FISCALITÉ - DÉPENSE PUBLIQUE

La dépense publique représente 56 % du PIB contre 46% de moyenne dans la zone Euro. Il faut réduire ces dépenses publiques en ramenant ce taux en-dessous de 50 % en cinq ans. La dette est un lien qui nous maintient prisonniers du monde de la finance. Il faut impérativement s'en libérer. Il faut baisser les dépenses publiques d'au moins 1% par an, avec une réduction programmée du nombre de fonctionnaires, réduire le mille-feuilles administratif, réduire les réglementations qui pèsent sur les entreprises et la construction, réindustrialiser la France en baissant les charges sociales et impôts de production, ce qui implique comme corollaire un allègement du système social. La Fonction Publique Hospitalière étant déjà en sous-effectifs et manquant de fonds, ne subira pas de baisse de budget et l'Éducation Nationale sera réorganisée. Il sera demandé à la Cour des Comptes de produire, avant la fin de l'année 2022, un rapport sur la suppression à envisager des agences d'État dont le maintien n'est pas justifié. Sur le long terme, le statut de fonctionnaire devra être réservé, sauf exceptions, aux seuls agents de la fonction publique de l'État (service régaliens de l'État).

- Suppression des agences d'État dont le maintien n'est pas justifié
- Suppression d'un million d'agents, soit 200 000/an, dans les services non régaliens (hormis fonction publique hospitalière) par le biais des départs à la retraite
- Baisse immédiate de 10% de l'impôt sur le revenu
- Abaissement des tranches d'imposition
- Paiement de l'impôt sur le revenu par tous
- Fin des subventions aux syndicats
- Fin des subventions à la culture idéologisée
- Subvention égalitaire de la presse écrite afin d'assurer la diversité des titres et préserver le pluralisme des opinions

AGRICULTURE - PÊCHE - ÉLEVAGE

Les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs, forces vives de notre Nation, font partie des oubliés et méprisés depuis des décennies. Par des mesures concrètes, nous leur redonnerons leur place et les moyens de vivre décemment de leur travail, par des systèmes de quotas, en donnant la priorité aux produits nationaux et en supprimant des contraintes souvent d'ordre idéologique et politique plus qu'écologique. En parallèle, il nous faudra œuvrer pour le développement d'une agriculture respectueuse de la nature et de notre santé. Nous devons aspirer à un nouveau modèle agricole capable d'assurer notre autonomie alimentaire dans le respect de la biodiversité et du climat. Nous devons soutenir, entre autres, les pêcheurs artisans et lutter contre la destruction de l'océan en rétablissant des règles justes et équitables entre les différents acteurs.

- Refonte totale de la Politique Agricole Commune
- Développement des circuits courts utilisant le levier de la commande publique pour valoriser les produits issus de productions locales
- Priorisation des produits nationaux et de terroir face aux produits hors Union Européenne
- Mise en place de quotas de produits nationaux au sein de la grande distribution
- Relocalisation et diversification de la production alimentaire au niveau des territoires et investissements massifs dans l'agroécologie
- Régulation sévère de la pêche industrielle (intensification de la lutte contre la pêche électrique) et promotion de la pêche artisanale
- Promotion des poissons oubliés
- Réattribution équitable des quotas de pêche entre les industriels et les pêcheurs artisans
- Interdiction de l'abattage rituel s'il n'y a pas d'étourdissement préalable de l'animal
- Suppression progressive mais soutenue de l'élevage intensif et développement du certificat Label Rouge respectant le bien-être animal

ÉCOLOGIE - CONSOMMATION - ALIMENTATION

Nous n'avons plus de temps pour la « transition écologique ». Des actions doivent être entreprises sans délai et sans compromis possibles. L'écologie ne doit plus être le fait d'un parti, c'est une conscience et elle doit être présente dans chaque Ministère avec la présence d'un « Référent Écologie » dans chacun d'entre eux, dépositaire d'un réel pouvoir, qui sera associé à toutes les réflexions et décisions prises. L'État ne doit plus céder à la pression des lobbyistes et l'interdiction des substances clairement identifiées comme étant dangereuses pour les êtres vivants et la planète, telles que le glyphosate, les néonicotinoïdes et autres insecticides et pesticides, doit être immédiate. L'effondrement de notre écosystème ne peut être inversé mais il peut être ralenti et surtout nous pouvons nous y préparer. Cela passe inévitablement par un changement radical de nos habitudes de consommation. Il faut consommer mieux et moins. Il convient ainsi de promouvoir l'économie locale et biologique, remettre en avant notre riche terroir français, en imposant des quotas au niveau de l'offre et en réduisant la TVA sur ces produits, rendant leur achat plus accessible à tous. Bien que les énergies et technologies vertes aient le vent en poupe elles ne constituent de solution ni à long terme ni à moyen terme car elles sont polluantes, posent d'importants problèmes de recyclage et sont consommatrices de métaux rares dont l'extraction cause des ravages à l'autre bout du monde. Le problème de la pollution n'est donc que délocalisé et nullement réglé. Il convient de favoriser et soutenir fortement les études et le développement du projet ITER dans la perspective d'ouvrir la voie aux centrales de fusion électrogènes de demain et, en attendant l'avènement de ce grand projet, promouvoir le « tout nucléaire » et investir dans l'énergie à hydrogène liquide visant à remplacer, à terme, l'utilisation des énergies fossiles. Enfin, chaque année, les crues causent des dégâts considérables et coûtent cher à la nation. Nous créerons un Secrétariat d'État à l'Hydrologie chargé de l'étude et de la réalisation de travaux de construction et d'entretien de canaux et de réservoirs chargés de récupérer les eaux de pluie et de crues en vue d'une redistribution ultérieure de l'eau ainsi récupérée notamment au bénéfice des agriculteurs.

- Mise en place d'un « Référent Écologie » dans chaque Ministère
- Interdiction immédiate du glyphosate, des néonicotinoïdes et de tout insecticide et pesticide dont la dangerosité a été démontrée
- Interdiction des additifs à base de nitrites et nitrates dans l'alimentation
- Promotion du terroir, du local et du bio par l'imposition de quotas dans l'offre et réduction de la TVA sur ces produits
- Lutte contre l'obsolescence programmée et encouragement de l'économie circulaire
- Mise en place de mesures concrètes pour la sauvegarde des abeilles et pollinisateurs sauvages
- Mise en place progressive de menus 100% bio ou issus de la production locale dans les écoles
- Renforcement de la lutte contre la déforestation importée en accroissant les taxes à l'importation des produits dont la fabrication provoque la destruction directe ou indirecte de forêts
- Création d'un Secrétariat d'État à l'Hydrologie
- Soutien aux études et développement du projet ITER
- Promotion du « tout nucléaire » et investissements dans la technologie de l'EPR (réacteur nucléaire de 3^{ème} génération)
- Investissement dans l'énergie à hydrogène liquide
- Taxation forte aux frontières des produits importés ne respectant pas les normes CO2
- Mise en place d'un « Plan Nature » visant à augmenter la part de forêts et préserver la biodiversité
- Diminution progressive mais soutenue du transport routier au profit du fret ferroviaire
- Instauration d'une taxe carbone pour les transporteurs routiers étrangers

LUTTE CONTRE L'INÉGALITÉ HOMME-FEMME HANDICAP

La lutte pour l'égalité des droits passe par la connaissance de la réalité et la reconnaissance des situations discriminantes. Bien que de grandes avancées aient eu lieu depuis le début du XX^{ème} siècle, la reconnaissance des droits des femmes reste fragile et les inégalités entre les femmes et les hommes sont toujours d'actualité et visibles dans tous les domaines de la vie personnelle comme professionnelle. Nous devons prendre conscience de la gravité de ces inégalités afin que chacun d'entre nous s'empare de ces questions et mette en place des solutions mettant un terme à ces déséquilibres et inégalités.

La France en 2020 compte près de 12 millions de personnes en situation de handicap. Parmi elles, 18% sont au chômage, ce qui représente près du double de la moyenne nationale. Depuis la loi « handicap » de 2005, les politiques en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap se sont multipliées cependant les objectifs définis par le texte sont encore loin d'être atteints.

- Rendre effective l'égalité professionnelle en appliquant les textes déjà en vigueur et en aggravant les sanctions financières des entreprises qui ne mettent pas en œuvre l'égalité salariale
- Intégrer l'éducation à l'égalité dans les cours d'instruction civique
- Veiller à la stricte application des sanctions existant à l'encontre des publicités sexistes
- Raccourcir les délais de traitement des démarches administratives concernant les personnes handicapées
- Porter la valeur mensuelle de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) à 75% du SMIC
- Individualiser le calcul du montant de l'allocation sans prise en compte du salaire du conjoint
- Favoriser l'inclusion des élèves porteurs d'un handicap

SANTÉ

La crise sanitaire de ces derniers mois a mis en exergue les failles et les carences importantes de notre système de santé. Il faut lui redonner un nouveau souffle. La réforme du service des urgences s'impose. Il doit rester dédié uniquement aux urgences et ne pas s'encombrer de patients venus pour de simples consultations relevant de la compétence du médecin de ville. Il faut responsabiliser le patient. Les médecins ne sont pas des fonctionnaires employés de la sécurité sociale. Il nous faut recouvrer notre indépendance sanitaire tant au niveau de la production des médicaments que de la fabrication du matériel médical et de protection sanitaire.

- Réforme du service des urgences
- Augmentation du nombre de lits disponibles, notamment en réanimation
- Suspension immédiate des fermetures programmées d'établissements de santé
- Revalorisation des salaires du personnel soignant
- Responsabilisation des patients en supprimant ou réduisant le tiers-payant afin que les patients se rendent compte du coût réel des soins
- Augmentation de la part du PIB consacrée à la recherche scientifique
- Relocalisation des unités de production des principes actifs des médicaments
- Création d'un laboratoire public de production pharmaceutique par la nationalisation de laboratoires existants
- Entrée de l'État au capital des groupes pharmaceutiques français
- Relocalisation et développement des sociétés fabricant du matériel médical et de protection sanitaire
- Réaffirmation des droits fondamentaux de libre disposition de son corps et de droit à l'intégrité physique s'opposants à l'obligation vaccinale
- Réforme du financement de la sécurité sociale
- Mise en place d'une carte vitale biométrique afin de lutter contre la fraude sanitaire

RETRAITES

Face au vieillissement de la population le système actuel n'est plus viable. Il convient de réformer le système des retraites et de passer progressivement d'un système par répartition à un système mixte répartition/capitalisation.

- Basculer vers un système mixte répartition/capitalisation
- Suppression de toute hausse d'impôts sur les retraites
- Garantie à 100% des pensions de réversion des veuves et des veufs
- Maintien de la demi-part supplémentaire pour le calcul des impôts des veuves et des veufs
- Départ à la retraite à 65 ans
- Revalorisation des petites retraites a minima au niveau du minimum vieillesse
- Maintien des régimes spéciaux pour les fonctions dangereuses et régaliennes
- Maintien des régimes de retraites spécifiques aux professions qui financent elles-mêmes leurs caisses de retraites (avocats, professions paramédicales, etc)

EUROPE

L'Union Européenne ne répond en rien aux promesses initiales notamment car ce sont des technocrates, non élus, qui en ont pris les commandes au détriment des peuples et des nations. Nous affichons, d'emblée, notre refus d'une Europe supranationale, fédérale. Il faut non pas viser à plus d'Europe mais à mieux d'Europe, à une autre Europe. Cela doit nous conduire à imposer des modifications majeures au fonctionnement de cette Union Européenne qui n'œuvre pas, depuis trop longtemps, dans l'intérêt de ses peuples. Notre souveraineté sera réaffirmée et devra s'exercer pleinement à l'égard de l'Union Européenne qui doit évoluer vers une Europe des Nations, des patries. Dans ce contexte, la place et le rôle de la Commission européenne seront revus, celle-ci ne devant être qu'un organe de proposition, de préparation et d'exécution subordonné au président du Conseil européen. Elle doit donc devenir l'équivalent d'un état-major avec de larges compétences mais chargé, notamment, de la mise en musique des décisions arrêtées par les chefs d'État et de gouvernement lors des réunions du Conseil européen dirigé par son président. Enfin, avec le Brexit, le Royaume-Uni étant sorti de l'Union européenne, il n'y a plus aucune justification pour que la langue anglaise y soit maintenue au rang de langue officielle. C'est une opportunité pour la France de revendiquer l'établissement de la langue française comme langue officielle de cette institution.

- Retour à l'Europe des Nations
- Réforme de Schengen
- Réforme de la Commission européenne
- Investissement massif dans la création d'une composante permanente et militarisée de gardes-frontières et de gardes-côtes chargée de la défense de la frontière extérieure de l'Europe
- Contrôle aux frontières rétabli
- Développement d'une industrie de défense européenne
- Primauté du parlement français sur le parlement européen
- Rapprochement avec les pays membres du groupe de Visegrád
- Renforcement du poids et de l'influence de la France dans le tandem franco-allemand
- Rejet sans appel et fin de la négociation de la demande d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne
- Revendication de la place de langue officielle pour la langue française au sein de l'Union Européenne

INTERNATIONAL

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

La souveraineté doit permettre à la France de retrouver son indépendance en matière de relations internationales avec des conséquences dans le domaine de la Défense nationale. Les rapports de force constituent toujours la base des relations internationales et les forces armées sont chargées d'assurer la première des missions régaliennes de l'État, c'est à dire la défense de la nation, de son territoire et de ses intérêts dans le monde. La France doit retrouver sa liberté et quitter l'OTAN. Il faut aujourd'hui, sans négliger nos relations avec les États-Unis, les développer avec la Russie. Il est indispensable de mettre en place un moratoire pendant au moins un quinquennat, voire une dizaine d'années, s'agissant des conventions internationales ou traités qui nous lient à des normes établies par des institutions supranationales et qui musellent notre souveraineté. Si l'Allemagne reste un partenaire majeur, il faut, avec notre souveraineté nationale retrouvée et la place accordée au domaine régalien négligé depuis trop longtemps, établir des relations nouvelles avec d'autres membres de l'Union Européenne pour y marquer et favoriser l'influence et le poids politique de la France. Sa force nucléaire de dissuasion et son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU lui confèrent une responsabilité et une puissance de fait qu'il faut savoir utiliser pour restaurer son influence. La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne ne doit pas faire oublier qu'il reste un pays européen. La France doit maintenir avec les Britanniques des liens particuliers en matière de sécurité et de défense. Si nous ne pouvons pas ignorer les problèmes de l'Afrique, la politique de la Françafrique doit être revue. Le problème de la démographie est un sujet fondamental que la France doit évoquer à l'ONU au même titre que le réchauffement climatique. La démographie galopante, en particulier de l'Afrique, conduit à une surpopulation mondiale catastrophique qui menace l'environnement et conduit à des déplacements de populations qui conduiront nécessairement à l'affrontement. Il faut que l'ONU étudie ce problème et préconise une régulation des naissances. Enfin, le développement de la francophonie doit participer au renouveau de l'influence de la France dans le monde et contribuer à son rayonnement sur les plans politique, économique, culturel et linguistique.

- Sortie de l'OTAN
- Renforcement de notre Défense nationale
- Développement des relations avec la Russie
- Maintien de liens forts avec le Royaume-Uni malgré sa sortie de l'Union Européenne
- Mise en place de moratoires puis sortie des accords internationaux nuisant à la souveraineté nationale
- Faire de la démographie un sujet fondamental dont l'ONU doit sérieusement se saisir de toute urgence et promouvoir la tenue d'une Conférence internationale sur la démographie comme celle qui a été mise en œuvre pour le climat
- Développement de la francophonie comme outil visant au renforcement du rayonnement et de l'influence politique de la France

Site internet de soutien au Général Antoine Martinez

<https://www.general-martinez-2022.fr/>

Site des Volontaires Pour la France (VPF)

<https://volontaires-france.fr/>

Page Facebook « Soutien au Général Martinez 2022 »

<https://www.facebook.com/groups/345549083112127/>

Page Facebook des VPF

<https://www.facebook.com/volontairespourlafranceofficiel>

Compte Twitter du Général Antoine Martinez

@antoine27955080

Compte Twitter de campagne

@gam_2022

Compte Twitter des VPF

@VPF_France

Chaîne YouTube des VPF

<https://www.youtube.com/channel/UCGAQVWjOrFUjTS2hy0bd3uA>

Adresse mail de contact : communication@gam2022.fr